BasketBall HERAULT	NOTE D'INFORMATION		
	Expéditeur :	Comité de l'Hérault de Basketball	
	Destinataires :	Clubs du Comité de l'Hérault de Basketball	
	ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS AFFILIÉS		
<u>Réf. n° :</u> NI20220831	Saison 2022/2023		

Dans le cadre de la saison 2022-2023, le Comité de l'Hérault de Basketball souhaite poursuivre l'accompagnement des clubs affiliés.

Les sollicitations des clubs via le formulaire qui a été envoyé en juillet ont bien été prises en compte. Les clubs en question seront contactés prochainement pour étudier la faisabilité de l'accompagnement.

Pour rappel, les pôles d'activité dans lesquels le Comité de l'Hérault de Basketball peut accompagner les clubs sont :

- ✓ **Jeunesse** : Opération Basket École, Label « École Française de Minibasket, actions de fidélisation...
- ✓ Formation: formation de joueur et de la joueuse, formation de l'entraîneur, formation du dirigeant...

 Dans le cadre de leurs missions, les CTF ne seront pas mis à disposition dans un club pour entraîner sur une saison complète
- ✓ Officiels: actions de recrutement, de fidélisation, de valorisation...
- √ 3x3 : développement de la pratique, encadrement de tournois, démarches homologation...
- ✓ Vivre-Ensemble : basket santé, microbasket, basket inclusif, centres générations basket...
- ✓ **Administration**: gestion du club, aide au montage de projet, communication, subvention...

Pour toute sollicitation, merci de bien vouloir renseigner votre demande via le formulaire ci-dessous :

→ https://forms.office.com/r/eRZvAPZsss

La demande peut être accompagnée d'une lettre à destination de la Présidente du Comité de l'Hérault de Basketball.

Date limite 30 septembre 2022

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Aurélien DUGUÉ	Laurent WAGNER	Magali FERRIER
Directeur Départemental	Pôle Administration	Présidente

Comité de l'Hérault de Basketball